



Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Limousin, par la FREDON, les Chambres d'Agriculture et NATEA Agriculture.

Bulletin disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/>,
sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/> et sur <http://www.fredon-limousin.fr/>

Abonnement gratuit sur simple demande à accueil@limousin.chambagri.fr



Dans ce document, les codes de l'échelle BBCH seront indiqués entre parenthèses, aux côtés du stade traditionnellement employé.

COLZA

Le réseau des parcelles de référence colza Limousin, pour la campagne 2015-2016, est constitué de 10 parcelles : 6 en Haute-Vienne, 3 en Creuse et 1 en Corrèze.

Stades phénologiques

Sur les 9 parcelles observées, le stade va du stade « 6 feuilles » (B6) au stade « rosette » (Bn) :

- ✚ 44 % au stade « 6 feuilles » (B6) (16) ;
- ✚ 33 % au stade « 7 feuilles » (B7) (17) ;
- ✚ 23 % au stade « rosette » (1n).

	Semis	Stade	Baris (cuvette)	Charançon Bourgeons Terminal (cuvette)	Grosses Altises piégées (cuvette)	F Fréquence (% plantes touchées) I Intensité (% foliaire touché)					
						Dégâts limaces	Morsures altises	Pucerons verts	Dégâts tenthrèdes	Phoma	Pseudocercospora
87-Nexon	19/08/2015	Rosette	0	0	0					10%	30%
87-St Junien Les Combes	26/08/2015	Rosette			5					1%	
23-Viersat	26/08/2015	Parcelle non observée									
87-Breuilaufa	27/08/2015	B7	0	0	0	37%				13%	6%
87-Feytiat	27/08/2015	B7	0	0	0					20%	
23-Genouillac	27/08/2015	B6	0	1	0					0%	0%
87-Rilhac Rancon	28/08/2015	B6	0	0	7	40%	85%			10%	
23- St Priest La Plaine	29/08/2015	B7	0	0	0					0%	0%
87-Château Chervix	03/09/2015	B6	0	1	1				F 50 I 25		
19- St Viance	11/09/2015	B6	0	0	20						

Directeur de publication :

Monsieur Jean-Philippe VIOLLET
Président Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin
Boulevard des Arcades
87 060 LIMOGES CEDEX
05 55 10 37 90
accueil@limousin.chambagri.fr

Référents filières et rédacteurs du bulletin :

Céréales à paille

Philippe PENICHOU
FREDON Limousin

05 55 04 64 53

ppenicou@fredon-limousin.fr

Colza - Maïs

Valérie LACORRE
Chambre Départementale d'Agriculture Haute-Vienne

05 87 50 40 00

valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr



Grosses altises

Période de risque, seuil de nuisibilité : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal N°4 du 6 octobre 2015, disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/synagri/grandes-cultures>

Observations du réseau

Il a été capturé des grosses altises sur les parcelles de Château-Chervix, Rilhac-Rancon (87) et Saint-Viance (19), de 1 à 20 individus.

Un fort cumul de captures d'adultes dans les cuvettes devra inciter à être particulièrement attentif aux populations larvaires qui ne manqueront pas prochainement d'occuper les pétioles des feuilles.

Evaluation du risque – grosses altises

Les risques sont nuls **pour les altises adultes**, les parcelles ayant dépassé le stade de sensibilité.

Charançon du bourgeon terminal (*Ceuthorrhynchus picitarsis*)

Observations du réseau : 1 individu relevé à Château-Chervix (87) et Genouillac (23).

Période de risque : de la levée au stade rosette.

Seuil de nuisibilité : il n'y a pas pour le charançon du bourgeon terminal de seuil de risque. **Etant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles, repérée dans les cuvettes, est un risque.** Les petits colzas sont beaucoup plus sensibles. Les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. On considère que le risque est plus important 8 à 10 jours après les premières captures.

Evaluation du risque – charançon du bourgeon terminal

La période de risque étant actuellement en cours, surveillez vos parcelles.

Pucerons

Éléments de biologie : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal N°4 du 6 octobre 2015, disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/synagri/grandes-cultures>

Observations du réseau : leur présence n'a pas été signalée cette semaine sur notre réseau.

Période de risque : de la levée à 6 feuilles

Seuil de nuisibilité : pucerons présents sur 2 pieds sur 10 (fréquence de 20 % de plantes hébergeant des individus).

Evaluation du risque – pucerons

Certains colzas sont encore dans les stades sensibles : restez vigilant.

Limaces

Période de risque, seuil de nuisibilité : Cf. le Bulletin de Santé du Végétal N°4 du 6 octobre 2015, disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/synagri/grandes-cultures>

Observations du réseau : des morsures sont toujours relevées à Breuilaufa et Rilhac-Rancon (87).

Evaluation du risque - limaces

Le risque est désormais nul pour les parcelles ayant dépassé le stade 3 feuilles.

Tenthrèdes

Éléments de biologie

La tenthrède de la rave est un hyménoptère mais présente la caractéristique d'être au stade larvaire une « fausse chenille » très vorace qui ronge généralement le parenchyme des feuilles en ne laissant que les nervures.

Larve de tenthrède sur feuille



Observations du réseau

Des dégâts sont notés à Château-Chervix à une fréquence de 50 % et une intensité de 25 %.

Période de risque : de la levée à 6 feuilles.

Seuil de risque

A partir de 25 % de la surface foliaire détruite.

Evaluation du risque – tenthrèdes

Risque faible au-delà du stade « 6 feuilles »

Phoma

Sur les feuilles, taches arrondies gris cendré de 5 à 15 mm présentant des points noirs (les pycnides – voir photo ci-contre).

Observations du réseau : Symptômes signalés sur les parcelles de Breuilaufa, Feytiat, Nexon, Rilhac-Rancon et Saint-Junien-les-Combes (87).

Pseudocercospora

Nombreuses petites taches brunes sur feuilles qui deviennent blanc beige au centre, de 5 à 15 mm qui peuvent se rejoindre pour former des taches blanches plus importantes.

Observations du réseau : symptômes signalés sur les parcelles de Nexon et Breuilaufa (87)

Evaluation du risque – phoma et pseudocercospora

Nuisibilité faible à l'automne même pour les cas les plus touchés.



CEREALES A PAILLE

MISE EN PLACE PROGRESSIVE DU RESEAU DE SURVEILLANCE

Les semis se poursuivent. Les températures plutôt fraîches retardent les levées sachant qu'il faut compter environ 130°C en somme thermique entre le semis et la levée.

Somme thermique sur ces 5 dernières années du 01/10 au 18/10 (poste de Verneuil-sur-Vienne)

2015	2014	2013	2012	2011	2010
208	292	258	269	267	252

7 parcelles ont fait l'objet d'une observation cette semaine : 3 blés, 3 orges et 1 triticale.

Un orge du 08/10 est à « levée », le reste est à germination.

Limaces

Éléments de biologie : Cf. le BSV grandes cultures N°4 du 6 octobre 2015, disponible sur : <http://www.limousin.synagri.com/synagri/grandes-cultures>

Observations du réseau : mise en place de pièges permettant d'évaluer les niveaux de population à la parcelle

Stades de sensibilité : de germination à « 3 feuilles ».

Seuils de nuisibilité : on considère que le risque est élevé à partir de 16 limaces/m².



Photo : DGATL

Evaluation du risque - limaces

Les conditions relativement sèches ne sont pas favorables à l'activité de ce ravageur. La vigilance s'impose tout de même sur les parcelles motteuses.

Cicadelles des céréales

Éléments de biologie : Cf. le BSV grandes cultures N°5 du 13 octobre 2015, disponible sur : <http://www.limousin.synagri.com/synagri/grandes-cultures>

Observations du réseau : des pièges englués chromatiques sont en cours d'installation sur des parcelles de référence de notre réseau.

Seuils de nuisibilité

- ✚ Jusqu'à 30 captures hebdomadaires, le risque de contagion est nul ;
- ✚ Au-delà et jusqu'à 80 individus piégés, le risque est modéré ;
- ✚ Avec plus de 100 captures, les dégâts de pieds chétifs sont certains.

Evaluation du risque – cicadelles des céréales

Une météo ensoleillée avec des températures supérieures à 12°C est favorable à l'activité de ces petits organismes.

Stades de sensibilité : de la levée à 3 feuilles

Pucerons d'automne

Éléments de biologie : Cf. le BSV grandes cultures N°5 du 13 octobre 2015, disponible sur : <http://www.limousin.synagri.com/synagri/grandes-cultures>

Observations du réseau

Des pièges englués jaunes doivent permettre de détecter l'arrivée des individus ailés qui seront les fondateurs de générations aptères (sans aile). Les pièges de ce type sont progressivement mis en place (cf. cicadelles). Des comptages sur placettes d'au moins 50 plants sont effectués.

Seuils de nuisibilité

10 % de pieds porteurs sur un échantillon d'au moins 50 plantes à partir de la levée

ou

station prolongée des individus plus de 10 jours.

Evaluation du risque – pucerons d'automne

La présence d'individus ailés sur des repousses démontre que le vol est en cours.

A RETENIR

COLZA

Altises adultes : Fin de la période de risque pour les dégâts foliaires mais attention particulière portée prochainement sur la présence de larves dans les pétioles.

Charançon du bourgeon terminal : La période de risque étant actuellement en cours, surveillez vos parcelles.

Pucerons : Certains colzas sont encore dans les stades sensibles : restez vigilant.

Limaces : Le risque est désormais nul pour les parcelles ayant dépassé le stade 3 feuilles.

Tenthredes : Les morsures peuvent être localement conséquentes, mais risque faible au-delà du stade 6 feuilles.

Phoma et pseudocercospora : Nuisibilité faible à l'automne même pour les cas les plus touchés

CEREALES A PAILLE

Limaces : A surveiller, stade sensible de germination à 3 feuilles.

Cicadelles : surveillance de l'importance des populations.

Pucerons : surveillance de l'importance des populations.

PROCHAIN BULLETIN MARDI 27 OCTOBRE 2015

*N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. **La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles** et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.*

Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

